Déclaration CGT

Comité Salaires

Octobre 2021

En préambule à la réunion du comité salaire info-sports, la CGT a rappelé le contexte : l'inflation est de retour, la hausse des prix a atteint 2,1 % en septembre, et même 2,7 % pour le taux harmonisé européen.

En face, la progression de la masse salariale à France télévisions reste bridée à 1,75 %. La hausse des minimas des grilles et des primes d'ancienneté est limitée à 0,66 %, et l'enveloppe des mesures individuelles stagne.

Même ceux qui vont bénéficier d'une mesure à 2 ou 3 % verront leur salaire réel reculer. Pour les autres, les oubliés à répétition, c'est une perte nette de pouvoir d'achat, dans une période où les prix du gaz ou des carburants s'envolent et que les loyers n'ont jamais été aussi chers.

Depuis 2014, les augmentations générales sont bloquées à FTV. Tout passe par les augmentations individuelles « au mérite » ou les primes, comme les primes covid, distribuées, dans l'arbitraire le plus total.

Tout cela rend encore plus insupportables les disparités salariales. De voir, qu'entre deux monteurs, deux JRI, deux rédacteurs, deux assistantes, il peut y avoir jusqu'à plusieurs milliers d'euros d'écart à la fin de l'année. Sans parler de certaines promotions « Ferrari » chez les journalistes, qui font exploser les inégalités. A ces différences de traitement, s'ajoutent les évolutions de carrière : niveaux de classification, fonctions et paliers

Pour la CGT, cette iniquité salariale est révélatrice des nombreuses carences dans la gestion des ressources humaines. Il faut que les N+1 prennent conscience que la maltraitance salariale coûte cher à l'entreprise, en termes de démotivation, de souffrance, de perturbation du climat dans les collectifs de travail.

Considérer comme normal le fait d'avoir une décote de 10 % par rapport au salaire médian est inacceptable. En vertu de quoi ? D'après les statistiques RH, 16 % des salariés de FTV sont victimes de disparités salariales, avec un écart moyen de 15 %.

Priorité doit aussi être donnée à tous ceux qui sont passés à côté d'une augmentation à 3 ans et 4 ans et qui mesurent toute la dimension punitive du salaire dit « au mérite ».

La CGT dénonce enfin, le coup de canif, dans les engagements de la direction. Les accords prévoient que la liste de tous les salariés soit transmise aux membres du comité, et pas uniquement ceux qui ont demandé l'examen de leur situation. Par son refus de respecter ses engagements, la direction brade sa signature.

France télévisions a un véritable problème avec sa politique sociale. Recul des salaires, baisse des ETP, dégradation sans précédent des conditions de travail, stress, burnout, perte de sens, voici la réalité d'une entreprise pourtant prestigieuse et enviée.

Paris, le 18 octobre 2021